

Au Collège des Bourgmestre et Echevins
de la Ville d'Esch-sur-Alzette

Concerne : Modification budgétaire à mettre à l'ordre du jour de la prochaine séance du Conseil Communal

Par la présente je vous demande de bien vouloir mettre à l'ordre du jour de la prochaine séance du Conseil Communal le vote d'un crédit spécial au chapitre ordinaire du budget 2021. Cette modification budgétaire sert à financer l'acquisition de tests antigéniques rapides Covid-19 (TAR) qui seront d'une part distribués aux établissements du secteur HORECA situés sur de territoire eschois et qui serviront d'autre part à subvenir aux besoins de l'administration dans le cadre de services assurés ou de manifestations organisées par la Ville.

Modification budgétaire proposée :

Article budgétaire : «3/492/606380/99009 - Matériel divers dans la lutte contre le Covid-19 - Hôtellerie, restauration, brasserie, café »

Budget initial 2021 : 0 EUR

Augmentation du crédit : 110.000 EUR

Crédit 2021 après modification budgétaire : 110.000 EUR

Etant donné que le boni du budget 2021 est de 990.183,33 EUR, ce crédit supplémentaire ne met pas en cause l'équilibre budgétaire.

Veillez agréer, Messieurs, l'expression de ma parfaite considération.

Claude Fleming